



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 15ème législature

### Revalorisation et alignement des pensions de retraite à Mayotte

Question écrite n° 45595

#### Texte de la question

M. Mansour Kamardine attire l'attention de M. le ministre du travail, du plein emploi et de l'insertion sur la situation des retraités à Mayotte. En effet, à Mayotte, les pensions de retraite versées varient de 50 euros à 800 euros, avec un montant moyen de 270 euros. Ainsi, la retraite place-t-elle, *de facto*, les retraités dans la pauvreté. Or Mayotte est le département français d'outre-mer le plus durement touché par la hausse des coûts de la vie, avec une inflation à 5 % sur un an, ce qui est le chiffre le plus élevé des départements d'outre-mer. L'inflation sur un an est de 6,4 % pour l'alimentation, 19,6 % pour les produits frais et 26,5 % pour l'énergie. De plus, les conséquences mondiales du blocage actuel du port de Shanghai ne sont pas encore connues en terme de continuité et de fréquence de dessertes des ports ultramarins, ni celle de la guerre en Ukraine, car les commandes des produits alimentant actuellement les magasins ont précédé la crise. C'est pourquoi M. le député demande à M. le ministre s'il va intégrer au projet de loi en cours d'élaboration sur les retraites des dispositions particulières pour les retraités ultramarins et en particulier mahorais. Il lui suggère, d'une part, la mise en place à Mayotte d'un plancher de pension de retraite au niveau du RSA servi en Métropole dans le cadre du « paquet pouvoir d'achat » et, d'autre part, l'établissement d'un agenda resserré d'alignement des pensions de retraite versées à Mayotte sur les montants versés en métropole, notamment du minimum retraite, dans le cadre du projet de loi sur les retraites en cours d'élaboration. Il lui demande ses intentions à ce sujet.

#### Données clés

**Auteur :** [M. Mansour Kamardine](#)

**Circonscription :** Mayotte (2<sup>e</sup> circonscription) - Les Républicains

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 45595

**Rubrique :** Outre-mer

**Ministère interrogé :** [Travail, plein emploi et insertion](#)

**Ministère attributaire :** [Travail, plein emploi et insertion](#)

#### Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [31 mai 2022](#), page 3271

**Question retirée le :** 21 juin 2022 (Fin de mandat)